

Document préparatoire au point 2.1.1. Scénario préférentiel à la suite de la participation citoyenne dans le cadre des études opérationnelles du redéploiement de la zone de Gembloux

1. Rappel de la démarche

En décembre 2020, l'AOT a officialisé le Plan Régional de Transport Public 2022 (PRTP) de la zone pluri-communale suivante : Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Sambreville et Sombreffe. Celui-ci a été étudié de manière opérationnelle par l'OTW (TEC Namur) durant l'année 2021.


Le Ministre a souhaité la mise en œuvre d'une information publique et de participation citoyenne durant cette phase d'études opérationnelles de l'OTW des redéploiements en Wallonie. Le but est d'assurer l'adhésion des parties prenantes et des citoyens par l'information publique et par l'émergence d'avis diversifiés et constructifs sur le réseau étudié et d'organiser le concours des parties prenantes et des citoyens à la sélection du meilleur scénario opérationnel proposé par l'OTW, afin de rendre le réseau qu'il propose plus adéquat avec les réalités locales, tout en respectant les ambitions tactiques régionales fixées.

Le marché public a été attribué en septembre 2021 afin de recruter un facilitateur régional pour apporter

- un support à chaque commune concernée en termes d'information publique du processus mené sur la zone de redéploiement
- un support à l'OTW pour l'organisation et l'animation de la participation citoyenne à l'étude du scénario à privilégier pour la mise en œuvre du PRTP fixé par l'AOT

Le premier comité de pilotage chargé du dispositif d'information et de consultation publique des citoyens a eu lieu en octobre 2021 en présence des communes concernées, de l'OTW, de l'AOT et d'un représentant du Ministre. L'objectif initial était de réaliser les ateliers participatifs en novembre/décembre 2021. Au vu des difficultés rencontrées, notamment en termes de communication et d'agenda, ceux-ci ont été postposés en février/mars 2022.

En novembre 2021, sur base du PRTP, l'OTW a présenté aux 5 communes une première version du scénario privilégié.

A partir de là, nous avons pu, avec le facilitateur, les communes concernées, l'AOT, le représentant du Ministre affiner la démarche qui était nouvelle pour l'ensemble des participants : plan de communication basée sur le personnage  Mobilli, liste des parties prenantes, méthodologie de recrutement, plateforme digitale et déroulement des ateliers...

En parallèle à la démarche, l'OTW a tenu à informé et a demandé l'avis des conducteurs sur la première version du scénario privilégié car ceux-ci seront fortement impactés par ce redéploiement de l'offre. Certains avis pertinents ont été intégrés dans l'analyse afin de tenir compte des réalités quotidiennes du personnel circulant dans la zone.

Les samedi 19 février et 12 mars, les 2 ateliers se sont tenus, respectivement à La Bruyère pour les communes de Gembloux, Sombreffe et La Bruyère, et à Sambreville pour les communes de Jemeppe-sur-Sambre et Sambreville. Le retour des participants a été positif, notamment sur le fait de pouvoir

s'exprimer et de donner leur avis. Néanmoins, la crainte que cette démarche ne serve à rien était présente dans l'esprit de certains participants.

A la suite de ces ateliers en présentiel et couplé avec les remarques émises sur la plateforme digitale, nous avons reçu du facilitateur, la synthèse des avis sur le premier scénario.

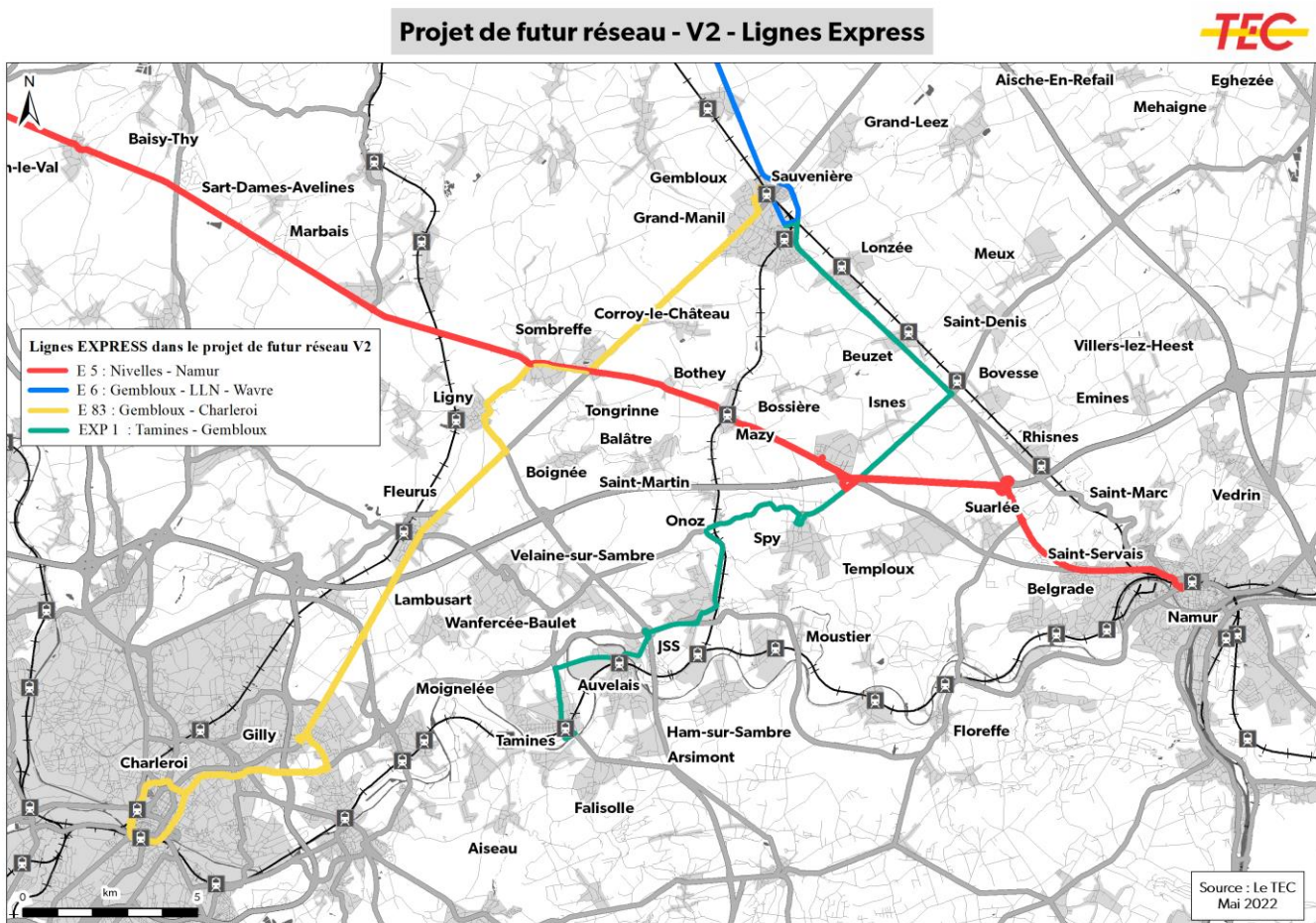
L'OTW et l'AOT ont travaillé conjointement pour adapter et proposer une nouvelle version du scénario opérationnel, ainsi qu'une modification du PRTP en conséquence, intégrant au maximum les propositions recevables issues de la participation citoyenne et des conducteurs.

Cette nouvelle version a été présentée en détail aux 5 communes concernées, ainsi qu'au conducteur.

2. Evolution

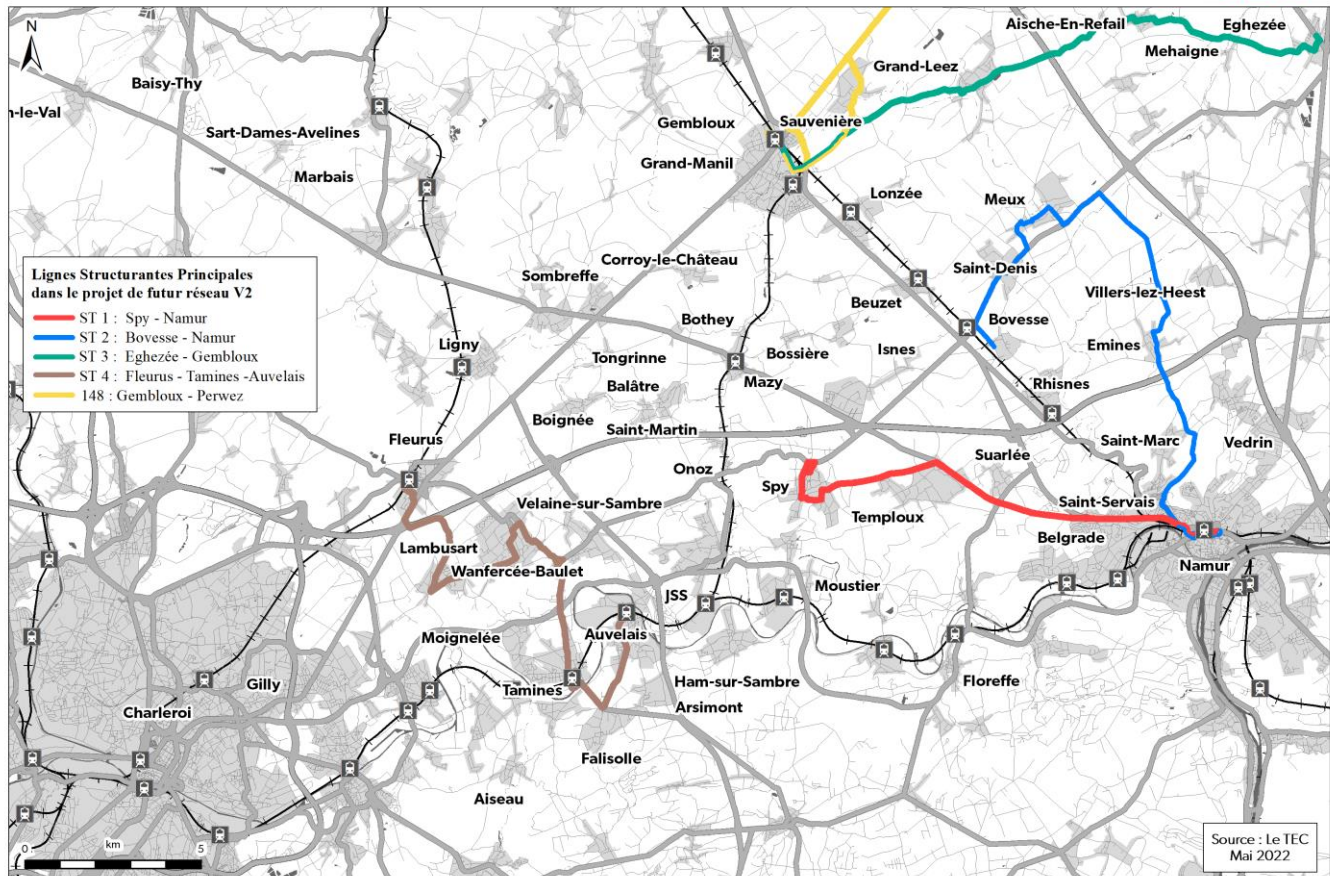
Voici la proposition du scénario opérationnel adapté :

- Lignes Express



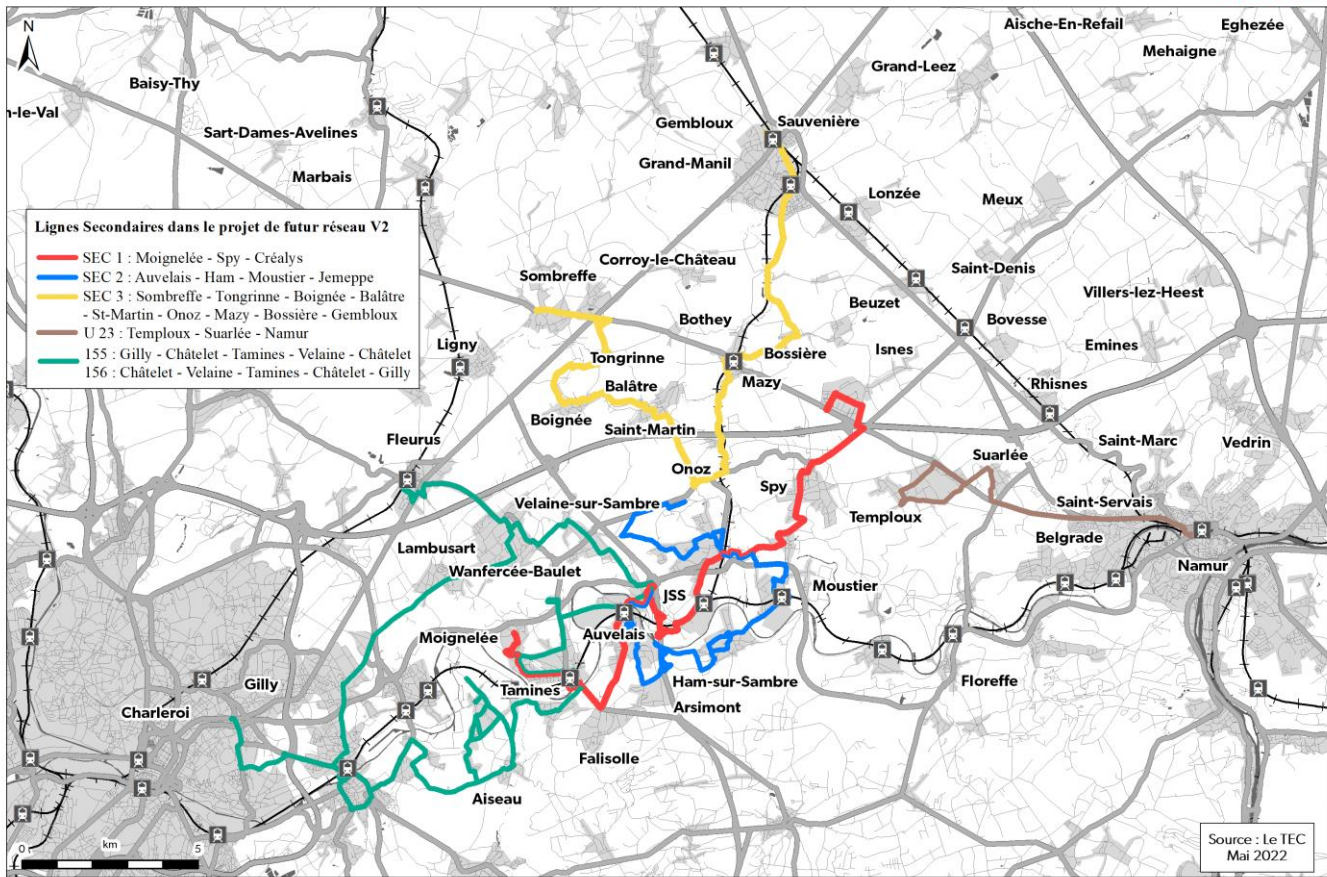
Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
E5 : Nivelles - Namur	1bus/h/sens de 6h à 20h	1bus/h/sens de 6h à 20h	1 bus/2h/sens de 9h à 19h	/
E6 : Gembloux - LLN - Wavre	1bus/h/sens de 6h à 20h (2bus/h/sens HP)	1bus/h/sens de 6h à 20h (2bus/h/sens HP)	1bus/h/sens de 9h à 19h	/
E83 : Gembloux-Charleroi	1bus/h/sens de 6h à 20h	1bus/h/sens de 6h à 20h	1 bus/2h/sens de 9h à 19h	/
EXP1 : Tamines - Auvelais -	8bus/sens entre 5h et 19h	8bus/sens entre 5h et 19h	/	/

Projet de futur réseau - V2 - Lignes Structurantes Principales



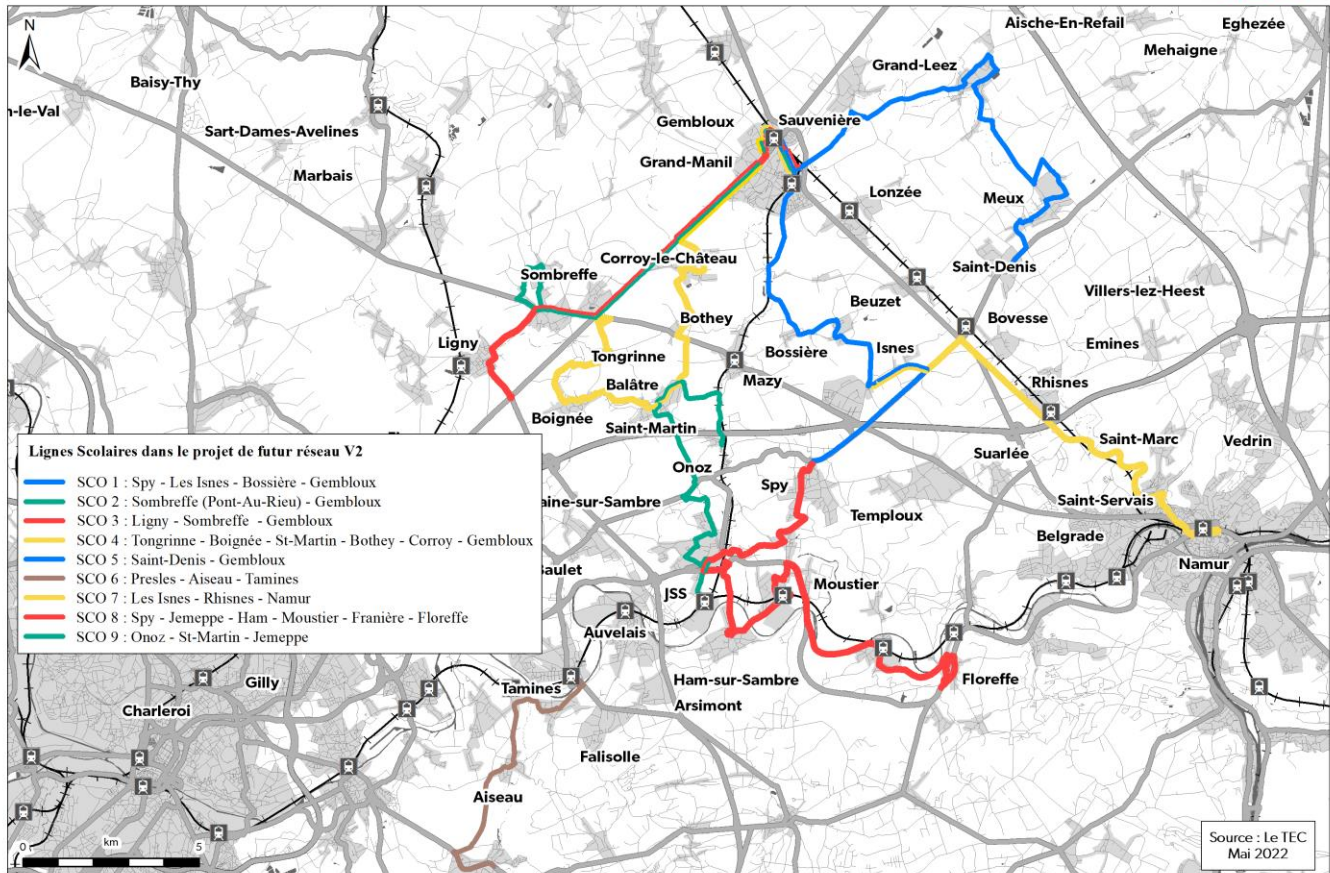
Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
ST 1 : Spy-Namur	1bus/h/sens de 6h à 22h + renfort HP	1bus/h/sens de 6h à 22h	1bus/h/sens de 8h à 22h	1 bus/2h/sens de 9h à 19h
ST 2 : Bovesse-Namur	1bus/h/sens de 6h à 22h + renfort HP	1bus/h/sens de 6h à 22h	1bus/h/sens de 8h à 22h	2 bus/2h/sens de 9h à 19h
ST 3 : Eghezée-Gembloux	6bus vers Gembloux, 5bus vers Eghezée	6bus vers Gembloux, 5bus vers Eghezée	/	1 A/R
ST 4 : Fleurus-Tamines-Auvelais	1bus/h/sens de 6h à 20h	1bus/h/sens de 6h à 20h	1bus/h/sens de 9h à 19h	1 bus/2h/sens de 9h à 19h
148 : Gembloux - Perwez	1bus/h/sens de 6h à 20h	1bus/h/sens de 6h à 20h	1bus/h/sens de 9h à 19h	1bus/2h/sens de 9h à 19h

Projet de futur réseau - V2 - Lignes Secondaires

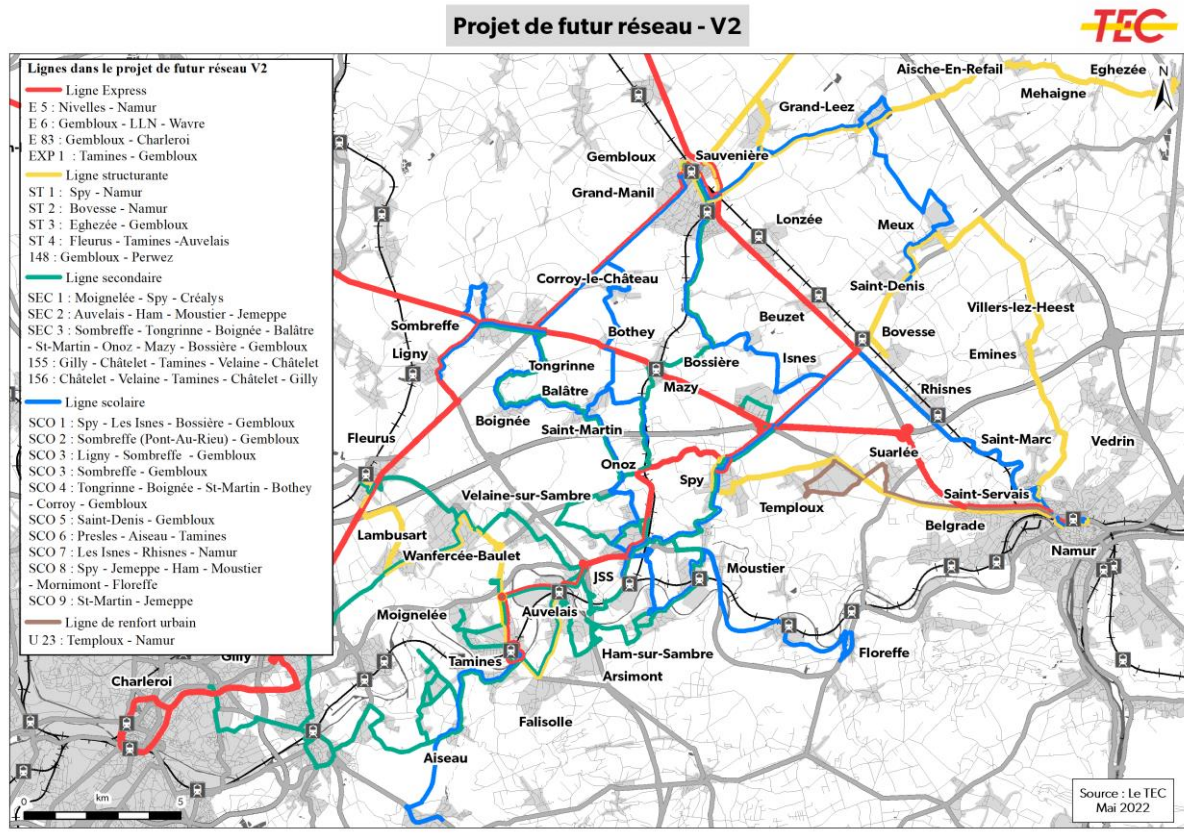


Ligne	Jour de semaine	Jour de vacances	Samedi	Dimanche
SEC 1 : Moignelée-Spy	2bus/h/sens de 6h à 20h + renfort HP	2bus/h/sens de 6h à 20h	1bus/h/sens de 9h à 19h	1bus/2h/sens de 9h à 19h
SEC 2 : Auvélais - Arsimont - Ham - Moustier - Jemeppe	1bus/2h/sens de 6h à 19h (1bus/h/sens HP)	1bus/2h/sens de 6h à 19h (1bus/h/sens HP)	1bus/2h/sens de 9h à 19h	/
SEC 3 : Sombreffe - Tongrinne - Boignée - Bâlatre - St-Martin - Onoz - Mazy - Bossière - Gembloux	1bus/h/sens HP + 1/R vers midi	1bus/h/sens HP + 1/R vers midi	1bus/2h/sens de 9h à 19h	/
U 23 : Temploux - Suarlée - Namur	1bus/h/sens de 6h à 19h + renfort HP	1bus/h/sens de 6h à 19h	1bus/2h/sens de 9h à 19h	1bus/2h/sens de 9h à 19h
155 et 156 : Gilly-Châtelet-Taminés-Velaine	1bus/h/sens de 4h30 à 21h30 + renfort HP	1bus/h/sens de 4h30 à 21h30	1bus/h/sens de 5h30 à 20h30	1bus/h/sens de 5h30 à 20h30

Projet de futur réseau - V2 - Lignes Scolaires



Ligne	Jour de semaine
SCO 1 : Spy - Gembloux	1 A/R
SCO 2 : Sombreffe (Pont-au-Rieu) - Gbx	1 A/R
SCO 3 : Ligny-sombreffe-Gembloux	3 A/R
SCO 4 : Tongrinne - Boignée - St- Martin - Bothey - Corroy - Gbx	2 A/R
SCO 5 : St denis-Meux-Grand-leez- gembloux	2 A/R
SCO 6 : Presles - Aiseau-Sambreville	1 A/R
SCO 7 : Les Isnes - Rhisnes - Namur	1 A/R
SCO 8 : Spy, Jemeppe, Ham, Moustier, Franière, Floreffe.	1 A/R
SCO 9 : Onoz - St-Martin - Jemeppe	1 A/R



Ce futur réseau viendra remplacement l'offre des lignes TEC existantes suivantes :

- 144a Gembloux – Jemeppe/Sambre
- 147a Gembloux – Fleurus – Tamines
- 23 Namur-Spy – Onoz-Velaine
- 32 Namur-Gembloux
- 36 Tamines – Ham/Sambre- Spy
- 247a Gembloux-Corroy-Sombreffe
- 58 Moignelée – St-Martin/Spy
- 347a Gembloux – St-Martin – Tongrinne/Onoz

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur le nouveau scénario opérationnel proposé par l'OTW.

L'Organe charge l'OTW de continuer les études opérationnelles fines et la mise en production pour une mise en œuvre en juillet 2023.

L'Organe prend acte que des modifications à la marge, notamment en termes d'itinéraire, sont encore possibles suites aux études opérationnelles fines.

L'Organe prend acte que l'échéance de juillet 2023 et la création du nouveau réseau sera à confirmer lors du prochain OCBM d'automne 2022, en fonction des études opérationnelles fines.